



**Document préparatoire au forum  
sur la politique familiale :  
Synthèse de la consultation gatinoise  
auprès des jeunes, des familles  
et des personnes âgées de 50 ans et plus**

**Octobre 2004**



---

## MERCI À NOS PARTENAIRES!

- ▶ Académie des retraités de l'Outaouais
- ▶ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais
- ▶ Alternative Outaouais
- ▶ Association des centres de la petite enfance
- ▶ Avenue des jeunes
- ▶ Caroline Andrew, chercheuse, Université d'Ottawa
- ▶ Carrefour action municipale famille
- ▶ Centre des aînés de Gatineau
- ▶ Centres de services de la Ville de Gatineau
- ▶ Commission Gatineau, Ville en santé
- ▶ Commission jeunesse
- ▶ Conférence régionale des élus
- ▶ Denyse Côté, chercheuse, Université du Québec en Outaouais
- ▶ École secondaire de l'Île
- ▶ Geneviève Tardif, chercheuse, Université du Québec en Outaouais
- ▶ Habitations partagées de l'Outaouais urbain
- ▶ Les CLSC de Gatineau, Hull et Aylmer
- ▶ Les commissions scolaires de Gatineau
- ▶ Les services municipaux de la Ville de Gatineau
- ▶ Maisons de la famille de Gatineau, Alcide-Clément et Vallée-de-la-Lièvre
- ▶ Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec
- ▶ Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
- ▶ Ministère de la Sécurité publique du Québec
- ▶ Réseau québécois de Villes et Villages en santé
- ▶ Société de transport de l'Outaouais
- ▶ Table des aînés et des retraités de l'Outaouais
- ▶ Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                 |          |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Contexte .....</b>                                                           | <b>4</b> |
| <b>Première partie : Cadre de la politique .....</b>                            | <b>5</b> |
| 1. But .....                                                                    | 5        |
| 2. Approche intégrée du développement en regard de la famille .....             | 5        |
| 3. Rôles de la Ville .....                                                      | 6        |
| <b>Deuxième partie : Présentation de la politique familiale gatinoise .....</b> | <b>7</b> |
| 1. Définition de la famille .....                                               | 7        |
| 2. Schéma de la politique familiale gatinoise .....                             | 8        |
| 3. Valeurs .....                                                                | 9        |
| 4. Principes directeurs .....                                                   | 9        |
| Les familles, actrices de leur milieu .....                                     | 9        |
| La reconnaissance des réalités de la famille .....                              | 10       |
| La concertation .....                                                           | 11       |
| L'accessibilité .....                                                           | 12       |
| 5. Axes d'intervention .....                                                    | 14       |
| La vie de quartier .....                                                        | 14       |
| Le temps et les familles .....                                                  | 16       |
| La sécurité .....                                                               | 18       |
| Le logement .....                                                               | 21       |
| L'environnement .....                                                           | 23       |
| Les loisirs, le sport et la culture .....                                       | 24       |
| Le transport .....                                                              | 26       |



## CONTEXTE

La démarche d'élaboration de la politique familiale a été amorcée en avril 2003. Le conseil municipal mandatait alors le Module de la culture et des loisirs pour réaliser cette politique dont l'échéancier a été fixé à mai 2005.

La politique familiale s'inscrit dans les interventions privilégiées par le Plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau. Le plan stratégique, outil novateur dont s'est dotée la Ville de Gatineau, définit ce que nous voulons devenir en tant que Ville et en tant qu'organisation municipale. *Il énonce une vision d'avenir ainsi que quatre directions stratégiques vers lesquelles la Ville canaliser ses efforts pour les vingt prochaines années. Les quatre directions stratégiques privilégiées sont :*

- ◆ *Vers une harmonisation des milieux naturels et bâtis;*
- ◆ *Vers un développement économique, culturel, social et communautaire intégré;*
- ◆ *Vers une mosaïque de villages urbains;*
- ◆ *Vers une gouvernance participative et une gestion efficiente<sup>1</sup>.*

Les services municipaux ont le souci d'assurer une cohérence et une bonne coordination de ses activités. Il est donc important que l'ensemble des politiques et stratégies d'intervention de la Ville<sup>2</sup> se coordonne afin de maximiser les services offerts à la population. La politique familiale adhère également à ce principe.

Soucieuse de mieux connaître les réalités et les besoins de la population en regard de la famille, l'équipe responsable de l'élaboration de la politique familiale a effectué une consultation auprès des jeunes, des familles et des personnes âgées de 50 ans et plus dans le but de rédiger une politique familiale. Pour ce faire, le Module de la culture et des loisirs s'est associé à différents acteurs : les familles, les organismes du milieu, les établissements et l'ensemble des services municipaux par le biais des fonctionnaires, des commissions et des élus municipaux.

---

<sup>1</sup> Inspiré de l'énoncé de la Ville de Gatineau. *Le plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau*, septembre 2003.

<sup>2</sup> Tels la politique culturelle, adoptée en décembre 2004, le plan d'urbanisme, la politique sur les sports, les loisirs et la vie communautaire et la stratégie de l'habitation en cours.



### 1. BUT

La politique familiale établit les grandes orientations municipales en regard des familles. Elle permet de guider les intervenants municipaux dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de services qui tiendront compte des réalités des familles et qui favoriseront leur épanouissement.

La durée de vie d'une telle politique est d'environ dix ans. Elle s'accompagnera d'un plan d'action triennal, observable et mesurable, qui sera élaboré en collaboration avec les organismes du milieu et les citoyens et citoyennes. Ce plan d'action sera évalué sur une base annuelle et permettra aux élus d'entériner les actions.

### 2. APPROCHE INTÉGRÉE DU DÉVELOPPEMENT EN REGARD DE LA FAMILLE

*Gatineau conçoit son avenir dans le respect des principes fondamentaux qui sous-tendent le développement durable et la gestion d'une ville en santé*<sup>3</sup>. La politique familiale se veut un outil qui nous permet, en tant que ville, d'être orientée davantage vers les familles. L'approche intégrée du développement de la politique familiale se projette vers un idéal en tenant compte d'un **développement social équitable**, d'un **développement culturel intégré**, d'un **développement économique prospère** et d'un **développement durable pour les générations présentes et futures**. Cette approche s'est précisée suite à l'obtention des résultats de la planification stratégique et de la démarche de consultation. Ils sont notamment inspirés de la deuxième direction énoncée au plan stratégique : *Vers un développement économique, culturel, social et communautaire intégré*<sup>4</sup>.

La Ville de Gatineau, en se donnant une politique familiale, veut améliorer le mieux-être des familles. Pour favoriser la mise en place et le succès de la politique familiale, trois conditions sont essentielles.

- ◆ **Reconnaître l'apport des différents acteurs concernés.** Les familles elles-mêmes, les organismes du milieu, les établissements, les élus, les fonctionnaires municipaux sont des acteurs de premier plan dans l'épanouissement des familles. La politique familiale interpelle donc particulièrement les familles afin qu'elles prennent part de façon concrète à la vie de leur collectivité et qu'elles y jouent pleinement leur rôle.
- ◆ **Travailler de manière transversale, c'est-à-dire décroisonnée et coordonnée**<sup>5</sup> **en concertant nos efforts.** Le mieux-être et l'épanouissement des familles ne s'arrêtent pas aux champs de compétence de la Ville, mais doivent être l'affaire de tous.

<sup>3</sup> Inspiré de l'énoncé de la Ville de Gatineau. *Le plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau*, septembre 2003.

<sup>4</sup> Cité de l'énoncé de la Ville de Gatineau. *Le plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau*, septembre 2003.

<sup>5</sup> Inspiré de l'énoncé du Carrefour action municipale et famille. *Forum en région du gouvernement du Québec*, mai 2003.

- ♦ **Les services municipaux et les organismes du milieu doivent se donner des objectifs communs.** *La vision d'avenir énoncée au plan stratégique est de reconnaître les familles comme des actrices incontournables du développement de la communauté<sup>6</sup>.* C'est également de reconnaître que plusieurs actions au profit des familles nécessitent parfois quelques ajustements dans les façons de faire et de penser. L'imagination et la volonté de soutenir des actions au profit des familles sont deux éléments clés d'une telle approche.

### 3. RÔLES DE LA VILLE

Le plan stratégique souligne l'engagement de l'Administration municipale à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. La Ville a ainsi identifié trois rôles qu'elle entend assumer au profit des familles :

**Initiatrice** en mettant sur pied des projets et des actions pour les familles à l'intérieur de son propre champ d'expertise, au besoin en concertation, en assumant le leadership.

**Collaboratrice** en participant à des projets pour les familles avec d'autres partenaires, le leadership étant assumé par un partenaire.

**Ambassadrice** en représentant les intérêts et les besoins des familles auprès des autres paliers de gouvernement et des entreprises privées.

---

<sup>6</sup> Inspiré de l'énoncé de la Ville de Gatineau. *Le plan stratégique 2003-2007 de la Ville de Gatineau*, septembre 2003.



### 1. DÉFINITION DE LA FAMILLE

Définir la famille au 21<sup>e</sup> siècle représente tout un défi lorsqu'on considère la diversité des modèles familiaux. Reconnaisant que la famille est marquée par le changement et l'évolution et considérant qu'il faut tenir compte de plusieurs composantes qui permettent d'englober l'ensemble des réalités familiales, la Ville de Gatineau et ses partenaires définissent la famille, en lui accordant toute l'importance qui lui revient, comme étant :

*Toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long de la vie<sup>7</sup>. Cette définition n'exclut pas les personnes vivant seules pouvant avoir des liens familiaux sans nécessairement vivre sous le même toit.*

**La famille remplit l'une ou l'autre, ou l'ensemble des fonctions suivantes :**

- ◆ Transmission de la vie (continuité des générations et renouvellement de la population);
- ◆ Transmission des valeurs;
- ◆ Transmission des connaissances et de la culture;
- ◆ Milieu de vie des générations;
- ◆ Satisfaction des besoins affectifs, sociaux, physiques, économiques, intellectuels, spirituels, etc.;
- ◆ Soutien réciproque de ses membres.

---

<sup>7</sup> Inspiré de l'énoncé de l'Institut Vanier de la famille, [En ligne], 2004, [[www.ivfamille.ca/about/about\\_fr.html](http://www.ivfamille.ca/about/about_fr.html)] (7 octobre 2004).

## 2. SCHÉMA DE LA POLITIQUE FAMILIALE GATINOISE



### 3. VALEURS

*Une valeur, c'est ce qu'une personne, un groupe, une communauté ou une société jugent bon et vrai. Les valeurs servent en général de référence et donnent du sens<sup>8</sup>.*

Sans constituer une liste exhaustive, voici trois valeurs essentielles que l'Administration municipale priorise pour favoriser le bien-être des familles :

**Le respect** des familles dans leur diversité, leurs réalités et leurs différents cycles de vie;

**La solidarité** au sens de promouvoir l'entraide entre les personnes, les familles et les communautés dans un environnement empreint de sécurité;

**L'équité** au sens de la justice et des droits de tous et de toutes à la dignité.

### 4. PRINCIPES DIRECTEURS

*Un principe, c'est ce qui guide de manière générale notre conduite pour agir en cohérence avec des valeurs auxquelles nous tenons<sup>9</sup>.*

Quatre grands principes directeurs ont été retenus pour guider la mise en place de la politique familiale : les familles actrices de leur milieu, la reconnaissance des réalités de la famille, la concertation et l'accessibilité.

#### **Les familles actrices de leur milieu**

##### **Énoncé**

En participant activement au développement et au dynamisme de leur communauté les familles s'approprient leur milieu de vie. Elles sont les premières responsables de leur épanouissement et de leur qualité de vie.

<sup>8</sup> Cité dans Réseau québécois de Villes et Villages en santé. *Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet*, 2004.

<sup>9</sup> Inspiré de l'énoncé du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. *Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet*, 2004.

## Constat

Les services municipaux et les organismes du milieu ne peuvent se substituer aux familles dans leur rôle, mais elles peuvent cependant les soutenir, les reconnaître et les encourager dans leurs responsabilités.

*Par leur engagement et leurs actions bénévoles, les familles développent un fort sentiment d'appartenance à la communauté et y expriment concrètement leur solidarité<sup>10</sup>.* La participation concrète des familles leur permet de se découvrir des qualités et des compétences qui les incitent à s'engager davantage, à créer ainsi un réseau d'entraide encore plus dynamique. La participation des parents, des adultes et des grands-parents a une influence positive sur les jeunes. Cet engagement a pour effet d'inciter les jeunes à s'engager à leur tour dans la communauté. La reconnaissance de l'engagement des citoyens et citoyennes met en valeur la place qu'ils ou qu'elles occupent au sein de la Ville.

Lors de la consultation, la population a mentionné l'importance de reconnaître leurs compétences en admettant qu'elles soient les premières responsables de leur épanouissement et de leur qualité de vie. Les familles souhaitent également que des moyens concrets soient mis en place pour faire connaître, encourager et reconnaître la participation et l'engagement dans la communauté, au sein des différentes structures et instances.

## La reconnaissance des réalités de la famille

### Énoncé

Les familles vivent différentes réalités selon leur diversité, leurs cycles de vie et leur vulnérabilité. Ainsi, pour une offre de service qui s'adresse à l'ensemble des familles, il faut reconnaître et considérer les différentes réalités vécues par celles-ci.

## Constat

Il est important de reconnaître et considérer les familles dans leur diversité. Lors de la consultation, certaines familles ont parlé de leur situation particulière. À titre d'exemple, la réalité des familles vivant la garde partagée peut parfois représenter un défi lorsque vient le temps d'inscrire les enfants à des activités de loisir et que ceux-ci ne peuvent bénéficier des services qu'une semaine sur deux. Les situations familiales varient selon le cycle de vie des familles. Les parents qui ont des enfants d'âge préscolaire, ou des adolescents ont des réalités différentes de ceux qui ont un jeune adulte qui quitte le foyer familial.

<sup>10</sup> Inspiré de l'énoncé du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

Il importe aussi de reconnaître et de considérer les familles qui sont plus vulnérables. *Certains besoins ne sont pas toujours reconnus et demeurent donc non comblés<sup>11</sup>*. Plusieurs personnes ont exposé leurs situations qui nécessitent des besoins particuliers. Citons à titre d'exemple un parent ou un enfant handicapé, une personne malade ou en perte d'autonomie. *Les services destinés à un membre de la famille handicapé ou gravement malade ne sont pas toujours les mêmes que ceux destinés à la famille en général, ce qui tend à marginaliser ces familles<sup>12</sup>*. Il est donc essentiel de se questionner quant aux besoins de ces familles dans l'offre de service.

Dans les quartiers défavorisés, les gens ont exprimé la volonté d'être considérés comme des personnes à part entière, indépendamment de leur revenu, de leur lieu d'habitation ou de leur classe sociale. *D'ailleurs, l'intervention de quartier nous oblige à voir les forces des gens et le potentiel des personnes. Les gens du quartier doivent aussi modifier leur regard qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres. Le changement de regard se fait souvent en vivant ensemble des expériences positives<sup>13</sup>*. Dans ce sens, devrait-on développer plus de stratégies afin de contrer les perceptions négatives de la communauté à l'égard de certains groupes?

## La concertation

### Énoncé

Une offre de service de qualité pour les familles est le résultat de la concertation entre la Ville, les organismes du milieu, les établissements et le secteur privé.

### Constat

Le Module de la culture et des loisirs a lancé un appel aux différents acteurs touchés par l'élaboration de la politique familiale, avec un message clair : meilleurs sont les efforts de concertation, meilleurs seront les services dont bénéficieront les familles.

Chaque acteur est en mesure d'influencer la qualité de vie des familles. Chacun d'eux doit se sentir interpellé par cette politique. La Ville de Gatineau privilégie une approche fondée sur des actions

<sup>11</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

<sup>12</sup> Inspiré de l'énoncé de l'Inter-Quartiers. Les Maisons de quartier de Gatineau : Cadre de référence, 2004.

<sup>13</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

concertées pour assurer la continuité des services et répondre aux besoins des familles. Une étroite collaboration avec les organismes du milieu, les établissements et tout autre partenaire devient incontournable.

En lien avec ce principe directeur, la population a exprimé sa grande appréciation en regard de deux volets :

- ◆ Les organismes du milieu qui établissent des liens étroits avec la population;
- ◆ L'offre d'activités en loisir, en sport et en culture est bien desservie par la Ville et les organismes du milieu.

Les familles ont soulevé l'importance d'avoir un meilleur accès à des lieux publics communs de rencontres, peu importe qu'ils soient sous la responsabilité du milieu scolaire, municipal ou autre. Le moment serait-il venu de miser davantage sur cette collaboration pour améliorer et compléter l'offre de service?

## **L'accessibilité**

### **Énoncé**

Le principe d'accessibilité s'applique tant aux services et aux activités, qu'aux infrastructures et aux équipements mis à la disposition des familles<sup>14</sup>. Quatre types d'accessibilités ont été retenus : l'accessibilité à l'information, l'accessibilité géographique, l'accessibilité financière, ainsi que l'accessibilité universelle.

### **Constat**

#### ***L'accessibilité à l'information***

Pour que les familles puissent être en mesure de bénéficier des services offerts, de fréquenter les équipements disponibles ainsi que de participer aux différentes activités, il est essentiel qu'elles soient d'abord bien informées.

Lors de la consultation, les familles ont exprimé le souhait d'être mieux informées. *Elles ont besoin d'outils d'information et de communication qui répondent à leurs besoins*<sup>15</sup>. À titre d'exemples, les familles immigrantes qui ont de la difficulté à lire et à comprendre le français, les familles sans accès à

<sup>14</sup> Inspiré de l'énoncé du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

<sup>15</sup> Inspiré de l'énoncé de l'Inter-Quartiers. *Mémoire sur la démocratie municipale. Les Maisons de quartier : des écoles pour démocratiser la démocratie*, avril 2004.

Internet ou les familles analphabètes utilisent des moyens différents pour s'informer. Les familles nouvellement arrivées, particulièrement celles qui proviennent de d'autres pays, désirent obtenir plus d'information sur l'ensemble des services. Des outils d'information et de communication adaptés doivent être maintenus et développés.

*Les organismes du milieu jouent un rôle de relais de l'information municipale aux familles. Les Maisons de quartier contribuent à démocratiser les besoins du milieu en créant des outils populaires tels des journaux de quartier, des ateliers de sensibilisation, des cours d'informatique et d'Internet pour rendre l'information accessible aux familles*<sup>16</sup>. Il est donc important de reconnaître, de soutenir et d'utiliser ce réseau pour mieux atteindre les familles.

### ***L'accessibilité géographique***

L'implantation d'un équipement sportif, culturel ou communautaire est utile aux familles à la condition que l'ensemble de ses membres puisse s'y rendre : « *En règle générale, le territoire est aménagé pour des déplacements en automobile et ce mode de transport est coûteux, donc inaccessible à certaines familles* »<sup>17</sup>. En ce sens, il sera important d'en tenir compte dans les outils de planification tels le schéma d'aménagement et le plan de transport afin de maximiser l'accessibilité géographique.

Les gens ont exprimé leur appréciation et leur satisfaction par rapport à l'ensemble des services offerts par la ville. Les familles souhaitent plus d'infrastructures de proximité bien qu'elles soient également conscientes que les équipements majeurs ne peuvent se retrouver dans tous les quartiers. Parmi les services de proximité qui préoccupent le plus les familles, on retrouve les écoles, les garderies et les épiceries. Elles désirent à tout le moins que l'implantation de ces dernières soit planifiée selon une accessibilité optimale, établie en fonction du transport en commun.

### ***L'accessibilité financière***

Les ressources financières limitées de certaines familles peuvent restreindre l'accès à plusieurs activités souvent jugées essentielles à leur épanouissement. C'est surtout le cas pour les familles avec enfants qui ont une charge financière plus grande que celles sans enfant.

La municipalité, les organismes du milieu et les différents établissements peuvent influencer de près ou de loin la qualité de vie des familles en reconnaissant les difficultés financières qui leur incombent et en se dotant de mesures favorisant l'accessibilité financière.

---

<sup>16</sup> Cité dans l'Inter-Quartiers. *Mémoire sur la démocratie municipale. Les Maisons de quartier : des écoles pour démocratiser la démocratie*, avril 2004.

<sup>17</sup> Inspiré de BLAIS, Marguerite. « *La municipalité, un milieu énergisant... pour les familles* », clôture du 16<sup>e</sup> Colloque du Carrefour Action municipale et famille sur « *L'action municipale et les familles* », Shawinigan, mai 2004.

## **L'accessibilité universelle**

*L'accessibilité universelle est un concept d'aménagement qui prône la réalisation d'environnements sans obstacles tels que des bâtiments, des lieux, des équipements ou des objets. L'idée véhiculée par le concept d'accessibilité universelle est d'aménager un monde dans lequel toute la population, incluant les personnes ayant des incapacités, pourra vivre en toute liberté et en sécurité<sup>18</sup>.*

*Intégrer l'accessibilité universelle signifie qu'en pratique, les environnements sont conçus pour être tous accessibles de la même façon, au plus grand nombre d'utilisateurs. Par exemple, dans un bâtiment, une entrée en pente douce servira à l'ensemble des usagers plutôt qu'une rampe d'accès pour les uns et un escalier pour les autres<sup>19</sup>.*

## **5. AXES D'INTERVENTION**

Les axes d'intervention ont été établis en fonction des besoins identifiés par les familles. Afin de prioriser leurs actions, les services municipaux et les organismes du milieu ont identifié suite à la consultation sept axes d'intervention : la vie de quartier, le temps et les familles, la sécurité, le logement, l'environnement, les loisirs, le sport et la culture et le transport.

### **La vie de quartier**

#### **Énoncé**

La vie de quartier favorise la vie en famille, les liens intergénérationnels et les relations du voisinage, contribuant ainsi au développement du sentiment d'appartenance. Les familles souhaitent développer davantage de liens d'entraide. Elles désirent être soutenues, valorisées et encouragées pour mieux participer à leur vie de quartier. Elles soulèvent l'importance que les acteurs concernés maintiennent et développent des services de proximité en tenant compte des besoins des différentes générations présentes.

#### **Constat**

La vie de quartier est un élément très important pour la majorité des familles. Le quartier, c'est l'environnement dans lequel les activités quotidiennes se déroulent. Lors de la consultation, les gens ont soulevé l'importance de maintenir et de développer des services de proximité. De façon générale, les familles souhaitent disposer des services en loisirs, de garderies, d'écoles, de places publiques

<sup>18</sup> Cité dans la Ville de Montréal, Accessibilité universelle, [En ligne], 2003, [www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/devsocial] (7 octobre 2004).

<sup>19</sup> Cité dans la Ville de Montréal, Accessibilité universelle, [En ligne], 2003, [www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/fr/devsocial] (7 octobre 2004).

intérieures et extérieures, d'une épicerie et de parcs à proximité. Elles désirent également des infrastructures simples, comme profiter d'une patinoire de quartier, afin de pratiquer des activités libres à caractère familial. Les parcs qui desservent l'ensemble des membres de la famille sont également un besoin exprimé par toutes les générations. Ainsi, le concept de villages urbains mis de l'avant dans le plan stratégique permettra d'offrir aux citoyens et aux citoyennes des services de proximité en fonction de leurs territoires. Ce concept est en évolution et sera confirmé au plan d'urbanisme. Les familles en milieu rural souhaitent qu'on tienne compte de leur réalité dans l'offre de service, tout en étant conscientes qu'elles ne peuvent obtenir les mêmes services de proximité qu'en milieu urbain.

La période de croissance économique et démographique que connaît Gatineau a amené beaucoup de familles provenant de l'extérieur de la région à s'y installer. Dans ce contexte, ces familles souhaitent développer des liens d'entraide, car leur réseau social ne se développe pas toujours spontanément. La langue et la culture contribuent pour certains à ce facteur d'isolement. Dans d'autres milieux, les deux conjoints travaillent souvent de longues heures et n'ont pas nécessairement l'occasion de connaître leur voisinage. D'autre part, la majorité des personnes consultées désirent avoir la possibilité d'établir des liens entre les générations. Les personnes retraitées souhaitent participer plus activement à la vie de la communauté.

Grâce à l'engagement de certaines personnes, on voit naître des associations de quartier ou des groupes de voisins qui prennent l'initiative de développer leur vie de quartier en organisant des activités. Ces activités ont pour effet de développer une solidarité dans le quartier qui est d'une très grande importance pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Devrait-on reconnaître, valoriser et soutenir davantage cette grande richesse au sein de notre communauté?

*Plusieurs organismes du milieu soutiennent les familles, développent le sentiment d'appartenance au quartier, la confiance, la prise en charge et permettent à ces familles de devenir actrices de leur milieu<sup>20</sup>.* Les différents intervenants travaillant auprès des personnes démunies nous soulignent que dans les quartiers populaires l'entraide est souvent très présente. Par le soutien offert, l'esprit de solidarité se développe davantage. D'ailleurs, plusieurs personnes ont mentionné leur appréciation du travail de ces organismes. Faudrait-il reconnaître et valoriser davantage le rôle joué par les organismes du milieu auprès des familles?

#### **De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que des services de proximité soient offerts dans leurs quartiers.
- ◆ Que les espaces verts et les berges des principaux cours d'eau du territoire soient accessibles en faisant l'objet d'une acquisition publique.

---

<sup>20</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

- ◆ Que les parcs soient aménagés en tenant compte des différents groupes d'âge.
- ◆ Que les édifices et espaces publics soient accessibles dans les quartiers à des fins communautaires, sportives ou culturelles.
- ◆ Que les infrastructures existantes soient mieux entretenues.
- ◆ Que l'on encourage l'apport des personnes retraitées à la vie de quartier.
- ◆ Que l'on encourage l'engagement bénévole afin que les familles demeurent actrices de leur milieu.
- ◆ Que l'on accueille dans les quartiers les nouveaux arrivants provenant de d'autres provinces, de d'autres pays (fêtes d'accueil, fêtes culturelles, etc.).
- ◆ Que l'on encourage davantage les activités à caractère familial et intergénérationnel dans le quartier.
- ◆ Que l'on reconnaisse et valorise davantage le rôle joué par les organismes du milieu auprès des familles.

## Le temps et les familles

### Énoncé

La gestion du temps a une incidence majeure sur la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. Les familles souhaitent que l'offre de service soit accessible selon leur horaire et leur réalité en visant une meilleure articulation du temps entre les différents établissements, afin de faciliter l'organisation de leur vie quotidienne. La collaboration des employeurs est indispensable en regard des responsabilités et des activités familiales, professionnelles et sociales de leurs employés.

### Constat

*La gestion temporelle des activités et l'organisation des déplacements posent ainsi de nombreux défis. Les lieux de travail, de loisir, d'apprentissage et de garde sont souvent dispersés sur un territoire toujours plus étendu, ce qui augmente le temps consacré aux déplacements<sup>21</sup>. Qu'il s'agisse de l'aménagement de nouveaux ensembles résidentiels ou d'opérations de revitalisation urbaine, la localisation des activités dans des lieux facilement accessibles, sur des axes bien desservis par le transport en commun, est susceptible de mieux répondre aux besoins des familles<sup>22</sup>.*

<sup>21</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

<sup>22</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

Lors de la consultation, beaucoup de personnes ont soulevé les difficultés rencontrées concernant les contraintes de temps. *Pour la vaste majorité des familles, les deux parents occupent un emploi*<sup>23</sup>. *Les difficultés quotidiennes demeurent nombreuses et concernent surtout l'aménagement des horaires professionnels et familiaux. Les obligations familiales et professionnelles exigeraient que l'on soit à la fois au travail et à la maison. Faute de choix, la décision penche le plus souvent vers le travail, au détriment de la famille. Ces tensions peuvent avoir des impacts sur la santé mentale et physique des travailleurs, sur la qualité de leur vie familiale et sur leur performance au travail*<sup>24</sup>.

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec, Claude Béchard songe à intégrer à sa politique sur la conciliation famille-travail attendue pour décembre, l'idée d'un « bureau du temps ». *Ces dernières années, plusieurs villes, comme Paris, Poitiers et Lille ont ouvert des "bureaux du temps". Leurs rôles, en substance, sont d'harmoniser les horaires des services publics (écoles, garderies, guichets administratifs, etc.) avec les besoins des citoyens*<sup>25</sup>. Considérant que la gestion du temps a une incidence majeure sur la qualité de vie des familles, il est nécessaire de viser une meilleure articulation entre les différents temps régissant l'organisation de la vie quotidienne des familles afin de faciliter cette organisation. Serait-il temps d'entreprendre une réflexion sur la question de la synchronisation du temps à Gatineau?

*La conciliation du travail et de la famille est la facilité pour les travailleurs, les étudiants d'articuler leurs responsabilités et leurs activités familiales, professionnelles et sociales et de conserver la maîtrise de leur temps*<sup>26</sup>. *La collaboration des employeurs est de plus en plus désignée comme un ingrédient indispensable à l'amélioration de la qualité de vie des parents et de leurs enfants. Certaines initiatives laissent entrevoir la possibilité d'un meilleur arrimage entre la vie familiale et la vie professionnelle, mais les mesures allant en ce sens demeurent trop peu répandues*<sup>27</sup>. *Une meilleure conciliation famille-travail profiterait tant aux parents qu'aux entreprises qui bénéficieraient d'une meilleure productivité et d'une diminution des coûts reliés au surmenage et à la détresse psychologique*<sup>28</sup>. *Le manque de repos a des conséquences néfastes sur la santé des parents et contribue au phénomène d'épuisement professionnel qui prend actuellement une ampleur inégale*<sup>29</sup>.

Les familles ont affirmé qu'elles bénéficient d'un nombre insuffisant de congés pour assurer la garde des enfants durant les congés scolaires. Lorsque arrive le temps de s'occuper d'un conjoint malade ou d'un

---

<sup>23</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

<sup>24</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille : document de consultation, 2004.

<sup>25</sup> Presse canadienne. « Le ministre Béchard séduit par les "bureaux du temps" en France », 29 septembre 2004.

<sup>26</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille : document de consultation, 2004.

<sup>27</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

<sup>28</sup> Cité dans le Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

<sup>29</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

parent âgé, il devient très difficile de concilier cette réalité avec le travail. De façon générale, les gens désirent une flexibilité de leur horaire ainsi qu'un service de garde disponible près de leur lieu de travail. Certains ont mentionné le désir d'obtenir des horaires stables afin de pouvoir prévoir et organiser leur temps.

*Selon le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la famille, les mesures actuelles de conciliation famille-travail visent à soutenir les parents et les beaux-parents dans l'exercice des responsabilités et des activités à l'égard des enfants. Il ajoute qu'elles devraient s'adresser également aux travailleurs qui assument des obligations à l'égard de leur conjoint ou de leur conjointe, d'un parent ou d'un proche malade ou ayant des incapacités temporaires ou permanentes.<sup>30</sup> Il serait également souhaitable de sensibiliser les organismes du milieu, les établissements ainsi que le secteur privé à cette réalité.*

**De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que les intervenants concernés entreprennent une réflexion concertée sur la question de l'articulation du temps.
- ◆ Que l'offre de services municipaux soit planifiée en tenant compte de leurs contraintes espaces-temps.
- ◆ Que plus de mesures soient instaurées en matière de conciliation famille-travail en tenant compte des différentes réalités familiales; de leurs cycles de vie, de leur diversité et de leur vulnérabilité.

**La sécurité**

**Énoncé**

La sécurité contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. Pour la majorité des familles rencontrées, la sécurité est le plus important indicateur de qualité de vie. En agissant sur le sentiment de sécurité et sur la sécurité réelle des familles nous favorisons ainsi leur bien-être.

**Constat**

*Plusieurs notions peuvent définir le concept de la sécurité, car celui-ci varie d'une personne à l'autre. La sécurité peut correspondre à l'absence de criminalité et de violence. Elle peut aussi être reliée à la satisfaction des besoins primaires : sécurité alimentaire, logement sécuritaire, etc. Enfin, la sécurité peut*

<sup>30</sup> Inspiré de l'énoncé du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille : document de consultation*, 2004.

également être synonyme de sécurité routière ou encore de sécurité au travail.<sup>31</sup> Bref, la sécurité fait référence à une situation où les dangers d'ordre matériel ou moral sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et des communautés.<sup>32</sup>

*Il est important de souligner que deux composantes de la sécurité demeurent indissociables et s'influencent mutuellement : la sécurité réelle et le sentiment de sécurité<sup>33</sup>.*

L'importance du sentiment de sécurité est un enjeu crucial qui a occupé une grande place dans les consultations. À titre d'exemple, les parents ont peur de laisser jouer leurs enfants seuls dehors et sont inquiets de la vitesse excessive des automobiles circulant dans les quartiers. Les personnes âgées ont parlé de l'importance de se sentir en sécurité. Cette préoccupation est omniprésente dans leur quotidien. Les personnes provenant de milieux défavorisés ont souligné le fait qu'elles ne se sentent pas en sécurité dans leur milieu de vie où elles croient la criminalité plus présente. Certaines s'empêchent de sortir de peur d'être agressées.

*Malheureusement, malgré les efforts déployés pour prévenir et contrôler les dangers, le sentiment de sécurité des citoyens et des citoyennes ne s'améliore pas du point de vue de la perception<sup>34</sup>. En effet, les résultats d'une étude sur la perception de l'évolution de la criminalité au cours des cinq dernières années réalisée par Statistique Canada montrent que :*

- 25 % de la population du Québec pense que la criminalité a augmenté;
- 9 % pense qu'elle a diminué;
- 66 % estime qu'elle est restée inchangée<sup>35</sup>.

*Dans les faits, la criminalité a diminué depuis les dix dernières années, et ce, pour la majorité des formes de crimes. Cependant, cette information est loin d'être connue par l'ensemble de la population<sup>36</sup>.*

*De nombreux facteurs influencent le sentiment de sécurité. Les médias entretiennent souvent la population avec des histoires d'agressions sexuelles, de meurtres qui se produisent malheureusement encore trop souvent, mais qui demeurent très rares. Le phénomène de l'intimidation dans les écoles ainsi*

---

<sup>31</sup> Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

<sup>32</sup> Cité dans le comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

<sup>33</sup> Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

<sup>34</sup> Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

<sup>35</sup> Inspiré de l'énoncé de OUIOMET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

<sup>36</sup> Inspiré de l'énoncé de OUIOMET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

*que les réseaux de drogue et le clavardage sur Internet chez les adolescents sont également des facteurs qui influencent la perception des citoyens<sup>37</sup>.*

*D'autre part, lorsque l'on parle de sécurité réelle, certains individus sont plus vulnérables que d'autres selon le problème considéré. À titre d'exemple, les enfants et les aînés constituent des groupes particulièrement touchés par les chutes, l'abus et la violence. Les femmes, quant à elles, font face à des problèmes de violence conjugale et les hommes sont plus affectés par des problèmes d'homicide et de suicide<sup>38</sup>.*

En matière de sécurité réelle, lors des consultations, personne n'a soulevé la question de la sécurité à domicile, notamment de la prévention des incendies. Ainsi, la sensibilisation à ce type de sécurité (extincteurs, avertisseurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone) demeure essentiel pour s'assurer de la sécurité au sein des familles.

Il est important de développer des mécanismes et des stratégies en concertation avec les différents organismes du milieu afin que les familles se sentent plus en sécurité sur le territoire.

**De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que les initiatives du milieu qui visent à augmenter la participation des familles à leur sécurité soient mieux connues et soutenues (Parents-secours, Prévol, fêtes de quartier, promenades exploratoires, travailleurs de rue et de parc, etc.).
- ◆ Qu'une approche policière communautaire soit maintenue sur l'ensemble du territoire.
- ◆ Que l'éclairage dans les rues, parcs, quartiers et près des lieux publics soit amélioré.
- ◆ Que des trottoirs soient aménagés et entretenus l'hiver.
- ◆ Que les arrêts adaptés de la Société de transport de l'Outaouais soient maintenus en soirée, selon l'achalandage et l'éclairage des rues.
- ◆ Que des mesures soient mises en place pour réduire la vitesse des automobiles dans les quartiers et pour prévenir la conduite en état d'ébriété.
- ◆ Que le temps alloué pour traverser aux passages de piétons soit ajusté selon l'âge des résidents des quartiers et que des passages de piétons pour personnes non voyantes soient aménagés selon les besoins.

---

<sup>37</sup> Inspiré de l'énoncé de OUIJET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

<sup>38</sup> Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

- ◆ Que des mesures soient prises pour s'assurer que les équipements et les espaces publics soient sécuritaires et bien entretenus.

## Le logement

### Énoncé

Le logement est un élément essentiel à la qualité de vie des citoyens et des citoyennes. Les familles souhaitent davantage de logements accessibles et de qualité. L'accès au logement fait référence à la capacité financière des familles qui varie selon leurs réalités. La qualité d'un logement fait référence à la notion de confort lié à l'espace et à l'état du logement.

### Constat

*L'accès au logement est fortement lié à la capacité financière des ménages<sup>39</sup>. Selon le type de famille, les niveaux de revenus sont différents et toutes ne sont pas touchées par la même précarité. Généralement, on constate que se sont les familles monoparentales qui connaissent la précarité la plus forte et la Ville de Gatineau ne fait pas exception à cette règle<sup>40</sup>. De plus, les familles avec enfants sont habituellement celles pour lesquelles la faiblesse de revenu a le plus de répercussions sur la qualité de vie, du fait qu'il faut plus d'argent pour pouvoir assumer les dépenses domestiques associées à la présence d'un ou plusieurs enfants<sup>41</sup>.*

*Depuis quelques années, la Ville de Gatineau est aux prises avec une pénurie de logements locatifs pouvant satisfaire les besoins des familles avec enfants, principalement les logements de deux ou trois chambres à coucher. Les faibles taux d'occupation pour ce type de logements observés ces dernières années ont, par surcroît, exercé une pression à la hausse sur les prix, rendant encore plus difficile l'accessibilité aux familles à revenu faible ou moyen<sup>42</sup>. D'ailleurs, à Gatineau comme à Montréal et à Québec, les prix du logement sont plus élevés qu'ailleurs au Québec. La capacité des familles à faible ou moyen revenu à se payer des logements de qualité et répondant à leurs besoins constitue donc un enjeu majeur pour les familles locataires. Au fil des dernières années, il est également devenu de plus en plus difficile, voire impossible, dans certains cas, pour de jeunes familles d'accéder au statut de propriétaire en raison de la précarité de leur situation financière et de la hausse des prix des propriétés, autant existantes que neuves<sup>43</sup>.*

<sup>39</sup> Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

<sup>40</sup> Inspiré de l'énoncé de la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

<sup>41</sup> Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

<sup>42</sup> Service d'urbanisme, les données proviennent de Statistique Canada (recensement de 2001).

<sup>43</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

*Un phénomène de discrimination à l'égard de certaines familles locataires est également observé sur la base du niveau de revenus, de l'appartenance ethnique, de l'âge des parents et des enfants, du type de famille et du nombre d'enfants<sup>44</sup>. En consultation, certaines familles immigrantes ont dit être parfois victimes de préjugés de la part du locateur durant leur recherche d'un logis, ou de la part des voisins une fois installées.*

*La qualité d'un logement fait référence à la notion de confort qui tient compte de deux éléments clés : le peuplement dans les logements, qui est un indicateur du confort lié à l'espace, et l'état des logements occupés par ces ménages<sup>45</sup>. Ainsi, des logements exigus, entre autres pour des familles nombreuses, des logements mal insonorisés, ou mal isolés, des logements insalubres, ont un impact majeur sur le bien-être et l'harmonie de tous les membres de la famille.*

Par ailleurs, les ruptures, les recompositions familiales ainsi que la cohabitation prolongée des enfants devenus adulte avec leurs parents amènent à considérer d'autres types de logements ou de résidences. Ces nouvelles réalités font appel à une diversification de l'offre de logements et au développement de formes résidentielles adaptables et évolutives.

*D'un point de vue démographique, Gatineau est confronté au phénomène du vieillissement de sa population, où, dans certains quartiers, on retrouve une proportion relativement plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus<sup>46</sup>. Cette situation devrait s'amplifier au cours des prochaines années et ce facteur amène les gens consultés à insister sur l'importance de considérer d'autres types de logements. Ainsi, la cohabitation intergénérationnelle, les habitations à loyer modique, la famille d'accueil, la résidence privée ou intermédiaire de soins de longue durée sont autant d'exemples proposés pour adapter l'offre de logements aux aînés. Lors de la consultation, les gens ont dit souhaiter que le plan d'urbanisme tienne compte de l'ensemble de ces réalités.*

#### **De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que des logements de qualité et à coûts abordables leur soient accessibles.
- ◆ Que des logements sociaux de qualité soient davantage accessibles.
- ◆ Que la propriété privée leur soit accessible.
- ◆ Que des logements adaptés pour des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées et des familles avec de nombreux enfants soient davantage accessibles.
- ◆ Que la mixité des habitations dans un même quartier soit encouragée pour favoriser le maintien des générations et pour éviter la concentration de familles à faibles revenus.

---

<sup>44</sup> Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

<sup>45</sup> Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

<sup>46</sup> Service d'urbanisme, les données proviennent de Statistique Canada (recensement de 2001).

- ♦ Que des résidences de longue durée de petite taille (environ 16 chambres) pour personnes âgées soient implantées.
- ♦ Que le règlement de zonage permette l'aménagement de logements parentaux.

## **L'environnement**

### **Énoncé**

L'environnement est lié à la santé de tous les membres de la famille. La majorité des personnes consultées sont préoccupées par la qualité de l'air, de l'eau et du sol ainsi que par la préservation des espaces verts sur l'ensemble du territoire. Des mesures qui protégeront l'environnement sont à considérer afin d'améliorer et de préserver la santé des familles.

### **Constat**

L'environnement dans lequel évoluent les familles a une incidence sur leur santé et sur leur développement. Nous n'avons qu'à penser à la qualité de l'air, à la population qui est incommodée par l'herbe à poux ou au monoxyde de carbone qui est émis par les automobiles mal entretenues, à la qualité de l'eau qui ne peut être consommée parce qu'elle est contaminée ou à la qualité du sol et aux enfants qui sont plus vulnérables aux pesticides. À cet effet, serait-il essentiel d'agir à titre préventif en établissant, par exemple, une réglementation concernant l'épandage de pesticides, en sensibilisant les autres paliers de gouvernement supérieurs sur l'importance de la qualité de l'air en encourageant l'implantation de lieux publics sans fumée sur le territoire?

La majorité des personnes consultées sont préoccupées par la préservation des espaces verts sur l'ensemble du territoire. Selon les citoyens et les citoyennes, une des grandes richesses de la ville se trouve dans sa mixité urbaine et rurale. Le parc de la Gatineau, le lac Beauchamp et le lac Leamy contribuent grandement à améliorer leur qualité de vie. Ils soulignent également l'importance de réduire la coupe d'arbres, entre autres lors des constructions résidentielles, d'aménager des jardins urbains, de nettoyer nos berges, de recycler davantage afin de préserver notre environnement pour les générations futures.

Le plan stratégique accorde une importance à la qualité de l'environnement en se référant aux principes qui sous-tendent le développement durable. Ces principes sont prioritaires dans les politiques à venir en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport et de gestion des matières résiduelles, qui ont toutes un impact sur la qualité de l'environnement dans lequel les familles évoluent.

### De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que les démarches soient maintenues auprès du gouvernement du Québec pour favoriser des lieux publics sans fumée partout sur le territoire.
- ◆ Que les gens soient encouragés à emprunter davantage le transport en commun afin d'améliorer l'environnement.
- ◆ Qu'on exerce un contrôle de la qualité du sol et de l'air et qu'on limite ou interdise l'usage de pesticides et autres polluants.
- ◆ Que la population soit plus sensibilisée quant à l'importance d'économiser l'eau potable et l'énergie.
- ◆ Que le développement de nouveaux projets résidentiels soit réglementé en respectant l'environnement naturel, en minimisant la coupe d'arbres et en maintenant les accès publics aux berges des principaux cours d'eau.
- ◆ Que les espaces verts et boisés soient préservés et aménagés sur le territoire.
- ◆ Que la population soit plus sensibilisée à l'importance de la réutilisation et du recyclage.

### Les loisirs, le sport et la culture

#### Énoncé

Les domaines des loisirs, du sport, et de la culture comptent au nombre des composantes incontournables qui viennent enrichir le milieu de vie des citoyens et des citoyennes. Ils permettent d'atteindre et de maintenir une bonne santé physique et mentale. Les familles apprécient l'offre de service en matière de loisirs, de sport et de culture. Elles soulignent l'importance d'avoir accès à des activités à caractère familial qui tiennent compte de tous les groupes d'âge.

#### Constat

Les domaines des loisirs, du sport et de la culture comptent au nombre des composantes incontournables qui viennent enrichir le milieu de vie des citoyens et des citoyennes. Lors de la consultation, les gens ont mentionné leur grande satisfaction quant au vaste choix d'activités de loisir offertes par la Ville, par le milieu scolaire et par les organismes du milieu. *La disponibilité des équipements et la variété des activités de loisir jouent un rôle déterminant dans le choix des familles d'habiter un quartier, une ville*<sup>47</sup>.

<sup>47</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

Plusieurs facteurs contribuent à favoriser ou non l'accès à des activités de loisir. Lors de la consultation, le facteur temps et le facteur argent ont été largement mentionnés comme des obstacles majeurs à la pratique d'activités sportives et culturelles. *D'ailleurs, selon le programme des Nations Unies pour le développement, la pauvreté, c'est la privation de choix et d'occasions qui permettraient aux individus de mener une vie décente*<sup>48</sup>. *Aujourd'hui, plusieurs familles sont pauvres, non pas seulement sur un plan budgétaire, mais aussi en temps et ont peine à mener une vie décente en loisir... Dès lors, l'accessibilité au loisir se mesure autant en temps qu'en argent*<sup>49</sup>. Dans le même sens, les familles souhaitent avoir plus de « temps libre de qualité ». Elles mentionnent l'importance de privilégier, entre autres, des loisirs en famille.

Les familles avec enfants ont soulevé l'importance d'encourager l'offre de services particulièrement lors des congés scolaires et de s'assurer qu'elles soient accessibles pour l'ensemble des familles. À cet effet, pour assurer la continuité, la qualité et l'intégration des services, la littérature et l'expérience démontrent que la concertation municipale-scolaire s'avère une piste d'action incontournable. *Les services de garde en milieu scolaire occupent une large partie du loisir des enfants. Toutefois, ils ne couvrent pas les semaines de relâche ni la période de vacances estivales généralement prises en charge par les municipalités souvent confrontées à la difficulté de recruter des moniteurs de qualité pour leurs programmes estivaux... Du côté scolaire, les moniteurs des services de garde souvent plus qualifiés sont contraints au chômage puisqu'ils occupent des postes précaires... Dans cette perspective... pourquoi agir en silo? Faut-il aller plus loin et considérer les services de garde en milieu scolaire comme des centres communautaires de loisirs, qu'ils soient sportifs, culturels ou scientifiques*<sup>50</sup>.

La question du loisir et de la bonne forme physique amène aussi à se questionner sur l'état de santé de la population. Les intervenants du domaine de la santé sont préoccupés par l'obésité et l'excès de poids, en particulier chez les enfants et les adolescents. *Ce phénomène, causé entre autres par la mauvaise alimentation et la sédentarité*<sup>51</sup>, peut être facilement lié au fait que les aliments les moins chers et les plus accessibles sont souvent ceux ayant une faible valeur nutritive.

Les gens ont mentionné un intérêt à fréquenter les lieux culturels y notent toutefois une difficulté d'accessibilité financière. *Selon Alain Gamelin, conseiller municipal de la Ville de Trois-Rivières, il n'en reste pas moins que de nombreux citoyens vivent régulièrement de l'exclusion culturelle. Celle-ci peut être reliée bien sûr aux prix des billets de spectacles ou au coût d'entrée dans les musées, mais elle peut également être le fait d'une exclusion plus insidieuse trouvant ses origines dans l'isolement, l'éducation,*

---

<sup>48</sup> Cité dans *La volonté d'agir, la force de réussir : stratégie nationale de lutte contre la pauvreté*, gouvernement du Québec, 2002, p. 15.

<sup>49</sup> Cité dans THIBAUT, André. « *Garde des enfants et temps des familles, un univers de loisir à redéfinir* », Observatoire québécois du loisir, mai 2004, vol. 1, n° 10.

<sup>50</sup> Cité dans THIBAUT, André. « *Garde des enfants et temps des familles, un univers de loisir à redéfinir* », Observatoire québécois du loisir, mai 2004, vol. 1, n° 10.

<sup>51</sup> Inspiré de la Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. *Enquête sociale et de santé : Outaouais 1998*, fiche 8e, septembre 2001.

*l'information, le chômage ou les classes sociales*<sup>52</sup>. De plus, il serait important de rendre accessible les établissements culturels dès la petite enfance en mettant en place une stratégie en concertation avec des intervenants travaillant auprès des enfants d'âge préscolaire et scolaire pour mettre les jeunes en contact avec leur culture afin de développer davantage leurs goûts, leur identité et leurs intérêts à la culture en général. Le même constat s'applique à des clientèles spécialisées comme les personnes âgées qui, en raison de leur mobilité souvent réduite, se déplacent peu pour assister à des spectacles, aller emprunter un livre à la bibliothèque ou participer à des activités culturelles.

À cet effet, la politique culturelle de la Ville de Gatineau reconnaît un droit fondamental pour tous les citoyens à avoir accès à la culture et au savoir. Elle s'engage donc, en collaboration avec les autres intervenants municipaux, à établir une politique d'accessibilité.

**De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que les loisirs sportifs et culturels soient moins coûteux et offerts en tenant compte de la diversité des familles.
- ◆ Que des activités de loisir sportif et culturel adaptées aux besoins des différents groupes d'âge soient davantage offerts.
- ◆ Que les membres d'une famille ayant des besoins particuliers puissent être intégrés aux activités de loisir régulières.
- ◆ Que les familles avec enfants puissent bénéficier d'une tarification familiale économique en ce qui concerne le service de transport en commun, les activités de loisir et les autres services offerts.
- ◆ Que des infrastructures polyvalentes pour des activités « nouvelle tendance » soient aménagées, entre autres pour les adolescents.
- ◆ Que des activités sportives soient jumelées à des activités sociales, surtout pour les adolescents et les personnes aînées.
- ◆ Que des activités de loisir extérieures sécuritaires et en groupe selon différents niveaux d'habiletés, entre autres pour les aînés soient accessibles.

**Le transport**

**Énoncé**

Les membres de la famille dépendent d'un moyen de transport pour leurs déplacements. Elles soulèvent l'importance de développer des modes de transport alternatif ainsi qu'un transport en commun adapté en fonction de leurs activités quotidiennes.

<sup>52</sup> GAMELIN, Alain. Président du conseil d'administration de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, 2002.

## Constat :

Chaque membre de la famille a ses activités propres, dans des lieux bien précis. Le défi qui se pose est évidemment de se rendre, avec une certaine autonomie, dans les lieux de travail et de loisir, les écoles, les commerces et les garderies. L'accompagnement des enfants, des adolescents et des personnes âgées exige énormément de temps aux familles, surtout quand elles n'ont pas accès au transport en commun. *Le transport devient donc un atout important pour les familles puisqu'il permet la mobilité et l'indépendance de chacun de ses membres et contribue à maintenir ces liens familiaux et sociaux propices à une bonne intégration sociale*<sup>53</sup>.

De façon générale, lors de la consultation, les gens désirent un transport en commun moins coûteux et mieux adapté aux besoins des familles. Ils suggèrent de développer et d'utiliser davantage le covoiturage. Ils soulignent l'idée du partage entre les parents de transporter à chacun leur tour les jeunes pour leurs activités de loisir. Les familles ayant des enfants d'âge préscolaire soulignent l'importance d'avoir accès au transport en commun lorsqu'il vient le temps de se déplacer avec leur poussette. Les adolescents et les jeunes adultes qui fréquentent les écoles des adultes ou les cégeps parlent d'un transport en commun qui facilite leurs déplacements pour s'y rendre. Ils souhaitent donc un horaire mieux adapté en fonction de leurs besoins.

*En milieu rural et semi-rural, seuls les écoliers et des clientèles particulières, comme les personnes handicapées, bénéficient d'autres moyens de transport que l'automobile, qui sont toutefois limités à des trajets et à des horaires déterminés. Dans les régions éloignées des grands centres urbains, l'étendue du territoire ne facilite pas la mise en place d'un système de transport collectif. Les familles doivent disposer d'une voiture pour effectuer leurs déplacements quotidiens*<sup>54</sup>. D'ailleurs, les familles, les jeunes et les personnes âgées de 50 ans et plus parlent de l'importance d'avoir un meilleur accès au transport pour les secteurs plus éloignés.

*Si les possibilités de déplacement constituent un prolongement naturel de la liberté individuelle, il faut reconnaître que ces possibilités sont souvent très réduites*<sup>55</sup>. À titre d'exemple, pour les personnes âgées, notamment pour celles qui ne conduisent pas, l'absence de transport en commun est un sérieux inconvénient.

Il est donc important de concevoir ou de construire des aménagements de qualité pour les différentes formes de déplacements et de transport. *L'implantation d'équipements publics et privés comme les*

---

<sup>53</sup> Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

<sup>54</sup> Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

<sup>55</sup> Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

*écoles, les bureaux et les commerces en des lieux bien desservis et accessibles à tout mode de transport contribue à la qualité de vie de tous et particulièrement à celle des familles. Les trajets quotidiens planifiés font gagner un temps précieux<sup>56</sup>.*

**De façon générale, les familles souhaitent :**

- ◆ Que le transport en commun soit plus accessible aux familles en tenant compte de leurs besoins.
- ◆ Que lors de l'implantation de nouveaux équipements, s'assurer qu'ils sont desservis par le transport en commun.
- ◆ Augmenter l'autonomie de déplacement des personnes autrement qu'en automobile, notamment les enfants, les adolescents et les aînés.
- ◆ Que les autobus soient adaptés en fonction des personnes à mobilité réduite.

---

<sup>56</sup> Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.